

Appendice A au chapitre 2

CADRE NORMALISÉ POUR LE RECENSEMENT DES DÉFIS ORGANISATIONNELS

Note.— Le cadre présente un ensemble de critères propres à l'élaboration d'un RASP et un autre pour l'élaboration d'un NASP.

<i>Pour un usage au niveau régional</i>		
<i>Critères</i>	<i>Particularités</i>	<i>Méthode</i>
Statut global des systèmes et capacités de supervision de la sécurité des États au niveau régional.	La mise en œuvre effective (EI) des huit éléments cruciaux (EC) d'un système de supervision de la sécurité par les États dans la région.	1) Analyser les informations générées par les activités de l'USOAP - Méthode de surveillance continue (CMA) via le cadre en ligne (OLF) au niveau régional : a) les préoccupations significatives de sécurité (SSC) ; b) les cinq scores d'EI les plus faibles aux questions de protocole prioritaire (PPQ) par domaine d'audit (AA) et la combinaison EC – basée sur la carte thermique consolidée de la région ; c) les PPQ ayant le score le plus faible ; d) d'autres informations pertinentes sur le tableau de bord de l'État. 2) Évaluer l'organisation de l'aviation civile et le système et les fonctions de l'État (ORG/EC-3) en utilisant les informations générées par les activités de l'USOAP-CMA (via l'OLF) au niveau régional : a) PQ 2.051 Établissement et mise en œuvre d'un mécanisme pour veiller à ce que chaque organisme chargé de superviser la sécurité dispose de ressources financières suffisantes pour remplir ses obligations nationales et internationales. b) PQ 2.053 Établissement d'un mécanisme par l'État pour veiller à ce que chaque organisme chargé de superviser la sécurité dispose de personnel suffisant pour remplir ses obligations nationales et internationales. c) PQ 2.103 Capacité de chaque entité chargée de la supervision de la sécurité ou de chaque autorité chargée des enquêtes à attirer, recruter et conserver un personnel technique suffisamment qualifié et expérimenté.

Pour un usage au niveau régional		
Critères	Particularités	Méthode
		3) Utiliser des rapports et des dossiers provenant de l'industrie et d'autres organisations au niveau régional. 4) Examiner les recommandations de sécurité de portée mondiale (SRGC) . https://www.icao.int/safety/airnavigation/AIG/Pages/Safety-Recommendations-of-Global-Concern-(SRGC).aspx 5) Prendre en compte l'incidence de la coopération avec d'autres entités qui soutiennent les systèmes et capacités de supervision de la sécurité des États au niveau régional.
Statut global de l'établissement et de la gestion d'un PNS par les États au niveau régional.	Statut de l'établissement et de la gestion d'un PNS par les États de la région, au moyen de diverses sources.	Analyser les informations générées par les activités de l'USOAP-CMA (via l'OLF) : résultats consolidés de l'auto-évaluation du PNS au regard des PQ (PQ liées au PNS).
Prise en compte des défis organisationnels (ORG) mondiaux et nationaux au moment de déterminer les défis régionaux.	Éléments en commun des défis ORG selon le GASP et dans les NASP de plusieurs États de la région.	1) Analyser le GASP pour recenser les défis organisationnels mondiaux communs : a) si le GASP invite les régions à aborder un défi mondial organisationnel spécifique dans leurs RASP, il convient de le considérer comme un défi organisationnel régional potentiel ; b) citer le site web public du GASP : www.icao.int/GASP . http://www.icao.int/gasp 2) Analyser les NASP des États de la région afin de recenser les défis organisationnels nationaux communs : a) si le même défi organisationnel national est inclus dans plusieurs plans, il convient de le considérer comme un défi organisationnel régional potentiel ; b) faire un renvoi à la bibliothèque de NASP : www.icao.int/nasplibrary . http://www.icao.int/nasplibrary
Justification des décisions.	Points supplémentaires à prendre en compte lors de la sélection des défis organisationnels régionaux.	Examiner les contraintes dues aux ressources limitées, et envisager la nécessité de réduire la taille de la liste d'éléments : limiter le nombre de défis organisationnels régionaux énumérés dans le plan.

<i>Pour un usage au niveau national</i>		
<i>Critères</i>	<i>Particularités</i>	<i>Méthode</i>
Description du contexte opérationnel	1) Volume de trafic et prévisions de croissance ou de déclin. 2) Complexité des opérations (par exemple, topographie, météorologie, climat, etc.) et prévisions de changements opérationnels (par exemple, drones, intelligence artificielle, mobilité aérienne avancée, espace commercial).	1) Analyser les sources de données disponibles : a) données sur le volume de trafic (en d'autres termes, les mouvements, le caractère saisonnier) ; b) nombre et types d'aérodromes et d'héliports ; c) classifications de l'espace aérien ; d) types d'opérations (par secteurs, tels que commercial ou de l'aviation générale). 2) Analyser les informations à l'aide d'outils et d'applications de l'OACI : a) briefing sur la sécurité de l'État, via le Système intégré d'analyse et de compte rendu des tendances de la sécurité (iSTARS). i) indices de sécurité ; ii) mise en œuvre de la navigation fondée sur les performances ; iii) aperçu des activités de l'État en aviation ; b) briefing aéroportuaire sur iSTARS ; c) tableau de bord de l'État sur l'OLF. 3) Tenir compte de l'incidence des problèmes sociopolitiques actuels et potentiels sur le volume de trafic et la complexité des opérations.
Système et capacités de l'État en matière de supervision de la sécurité	1) La mise en œuvre effective (EI) des huit éléments cruciaux (EC) d'un système de supervision de la sécurité. 2) Les parties prenantes externes à l'État qui agissent sur le système et les capacités ou les soutiennent. 3) Structure organisationnelle actuelle et anticipée, telle qu'applicable à, et/ou ayant une incidence sur, la supervision de la sécurité assurée par l'État (en d'autres termes, séparation des fonctions de l'État du rôle de prestataire de services, indépendance des services d'enquête sur les accidents, santé, douanes/immigration, sûreté, cybersécurité, interface civilo-	1) Analyser les informations générées par les activités de l'USOAP-CMA (via l'OLF) : a) questionnaire sur les activités de l'État en aviation ; b) auto-évaluation dans le cadre des activités de l'USOAP-CMA ; c) SSC ; d) les cinq scores d'EI des questions de protocole prioritaires (PPQ) les plus faibles par domaine d'audit (AA) et combinaison de EC – basée sur la carte thermique consolidée de la région ; e) autres informations pertinentes sur le tableau de bord de l'État. 2) Évaluer l'organisation de l'aviation civile et le système et les fonctions de l'État (ORG/EC-3) en utilisant les informations générées par les activités de l'USOAP-CMA (via l'OLF) au niveau national : a) PQ 2.051 Établissement et mise en œuvre d'un mécanisme pour veiller à ce que chaque organisme chargé de superviser la sécurité dispose de ressources financières suffisantes pour remplir ses obligations nationales et internationales. b) PQ 2.053 Établissement d'un mécanisme par l'État pour veiller à ce que chaque organisme chargé de superviser la sécurité dispose de personnel suffisant pour remplir ses obligations nationales et internationales.

Pour un usage au niveau national		
Critères	Particularités	Méthode
	militaire et délégation ou désignation).	c) PQ 2.103 Capacité de chaque entité chargée de la supervision de la sécurité ou de chaque autorité chargée des enquêtes à attirer, recruter et conserver un personnel technique suffisamment qualifié et expérimenté. 3) Utiliser des rapports et des audits internes et externes (par exemple, audits internes/externes, comptes rendus d'accidents, rapports régionaux). 4) Prendre en compte l'incidence de la coopération avec d'autres entités qui soutiennent le système et les capacités de supervision de la sécurité des États. 5) Envisager une description du système (Doc 9859 de l'OACI, <i>Manuel de gestion de la sécurité</i>) et un questionnaire sur les activités de l'État en aviation), et les comparer avec le Doc 9734 de l'OACI, <i>Manuel de supervision de la sécurité</i>, partie A – <i>Mise en place et gestion d'un système national de supervision de la sécurité</i>, en lien avec les obligations en matière de supervision de la sécurité.
Établissement et gestion d'un programme national de sécurité (PNS).	Statut de l'établissement et de la gestion d'un PNS, au moyen de diverses sources.	1) Analyser les informations générées par les activités de l'USOAP-CMA (via l'OLF) : voir les questions de protocole (PQ) liées aux PNS. 2) Utiliser les conseils du Groupe de collaboration internationale sur les systèmes de gestion de la sécurité, principalement l'ICG SM et l'outil d'évaluation des PNS, http://www.skybrary.aero/index.php/SSP_Assessment_Tool 3) Utiliser des rapports et des audits internes et externes (par exemple, audits internes, comptes rendus d'accidents, rapports régionaux, audits externes).
Prise en compte des défis organisationnels (ORG) mondiaux et régionaux au moment de déterminer les défis nationaux.	Points communs des défis organisationnels pour la région selon le GASP et le RASP correspondant.	1) Analyser le GASP pour recenser les défis organisationnels mondiaux communs : a) si le GASP invite les États à aborder un défi organisationnel mondial spécifique dans leurs NASP, il convient de le considérer comme un défi organisationnel national potentiel ; b) citer le site web public du GASP : www.icao.int/gasp, http://www.icao.int/gasp 2) Analyser le RASP pour recenser les défis organisationnels régionaux communs : a) si le RASP invite les États de la région à aborder un défi organisationnel régional spécifique dans les NASP de la région, il convient de le considérer comme un défi organisationnel national potentiel ; b) faire un renvoi à la bibliothèque RASP : www.icao.int/rasp, http://www.icao.int/rasp

<i>Pour un usage au niveau national</i>		
<i>Critères</i>	<i>Particularités</i>	<i>Méthode</i>
Justification des décisions.	Points supplémentaires à prendre en compte lors de la sélection de défis organisationnels.	Examiner les contraintes liées aux ressources limitées, et envisager la nécessité de réduire la taille de la liste d'éléments : limiter le nombre de défis organisationnels nationaux énumérés dans le plan.
